



Harmonia juris naturæ , canonici , civilis & publici Germaniæ circa educationem liberorum in casu , quo uxor hebræa , reluctantè marito , ad christiana sacra transit. Edidit Franciscus-Xaverius Holl , Ss. theol. & utriusque juris doctor , juris ecclesiastici professor publicus & ordin. Heidelbergæ typis Wiefen. 1782.

UNE femme juive , éclairée des lumieres de la foi , aiant solennellement embrassé le christianisme à Manheim le 5 Janvier 1782 , se vit depouillée de ses enfans que la nation fit enlever pour les instruire dans la religion du pere. La mere a réclamé les loix qui lui sont évidemment favorables & qui sans doute la remettront dans la jouissance de ses droits. L'auteur de cette dissertation montre dans autant de chapitres différens que le droit naturel , le droit canonique , le droit civil & le droit public d'Allemagne , s'accordent dans ce cas pour adjuger les enfans à la mere , quand de l'infidélité ( c'est-à-dire , du judaïsme , du mahometisme ou du paganisme ) elle se convertit au christianisme , & que le pere persiste dans son erreur. Dans le chapitre où l'auteur discute le droit canonique , on voit que les plus savans Protestans ont décidé ce point comme les Catholiques. Le célèbre Boehmer , que l'on cite ici de préférence , s'en explique d'une ma-